

	☀	☁	🌧
MER 5	10	0	0
JEU 6	5	0	0
VEN 7	3	0	0
SAM 8	5	0	0
DIM 9	9	0	0
LUN 10	10	0	5

Cette semaine

- **Excoriose**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Mildiou**
- **Escargots**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Acariose**

Stades phénologiques

Les stades évoluent rapidement. Sur les parcelles précoces, le stade "2-3 feuilles étalées" est régulièrement observé (Duras, Chardonnay notamment).

Plus globalement, c'est le stade "sortie des feuilles" qui est présent dans de nombreuses situations.

Sur les parcelles tardives, quelques bourgeons restent au stade "pointe verte".

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.

Au vignoble : des symptômes sont observés suite aux contaminations des années précédentes. Les cépages les plus touchés sont le Loin de l'oeil, le Gamay, le Duras...

Nuisibilité

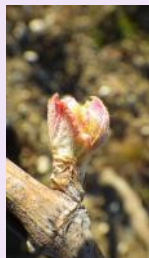
Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourent pas (les conséquences sont donc plus grave en cas de taille courte).

Préconisations

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : **un temps sec lors des stades «sortie des feuilles» (stade 6 ou D) à «2-3 feuilles étalées» (stade 9 ou E) rend le traitement inutile.**

Dans certaines situations précoces, le stade d'application est dépassé.

Dans la majeure partie des situations, le stade d'intervention est en cours. **La réalisation (ou non) des traitements va dépendre des pluies prévues en début de semaine prochaine.**



stade D ou 6
sortie des feuilles



stade E ou 9
2-3 feuilles étalées

Deux stratégies sont possibles :

Stratégie à 2 applications : 1 application au stade «sortie des feuilles», 1 application au stade «2-3 feuilles étalées». Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 6-8 kg/ha (dose conseillée)*

* *Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée) ; Attention ZNT de 50m*

* *Divers produits commerciaux à base de métirame de zinc, 2kg/ha (dose homologuée)*

Stratégie à 1 application : 1 application au stade «sortie des feuilles». Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 40 % des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Rhodax Express ; fosétyl Al/mancozèbe ; 2kg/ha (dose homologuée) ; ZNT=50m*

* *Sillage, Slogan, Chaoline ; fosétyl Al/métirame ; 3kg/ha (dose homologuée)*

* *Mikal Flash ; fosétyl Al/folpel ; 0,3 kg/hL (base 1000L/ha) (dose homologuée)*

* *Cabrio Top ; pyraclostrobine/métirame ; 1,5kg/ha (dose homologuée)*

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Elimination des bois atteints à la taille.

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Le stade d'intervention est atteint ou va l'être dans les prochains jours. Surveillez les prévisions de pluies pour décider d'une intervention.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations

Peu de parcelles ont été atteintes l'année dernière. Néanmoins, sur ces parcelles, des grappes momifiées peuvent être visibles.

Le stade "2-3 feuilles étalées" est observé sur les parcelles précoces et devraient être atteint sur de nombreuses parcelles, la semaine prochaine.

Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade "2-3 feuilles étalées" à partir de baies momifiées restées sur les souches et en présence d'eau libre (pluie). Le black-rot est qualifié de maladie à foyers.

Soyez vigilants sur les parcelles atteintes les années antérieures.

Préconisations

Intervenir précocement sur les parcelles touchées l'année dernière si des pluies sont prévues. Sur les 1ers traitements, la lutte peut être conjointe avec celle

de l'excoriose. Sur les traitements ultérieurs, la lutte pourra être conjointe avec la gestion du mildiou et de l'oïdium.

Produits anti-excoriose/anti-black-rot :

* *Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée) ; Attention ZNT de 50m*

* *Divers produits commerciaux à base de métirame de zinc, 2kg/ha (dose homologuée)*

Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.

* *Slogan, Sillage, Chaoline fosétyl/métirame, 3kg/ha (dose homologuée excoriose) pas d'homologation mais effet secondaire sur le Black-rot*

* *Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4,5kg/ha (dose homologuée) ; Attention ZNT de 50m*

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Stade de sensibilité atteint.

OIDIUM

Analyse de risque

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ayant subi de fortes attaques l'année dernière.

Ce stade est observé sur les parcelles précoces et devraient être atteint sur de nombreuses parcelles, la semaine prochaine.

A retenir

Stade d'intervention atteint sur les parcelles sensibles.
Pas d'intervention sur les parcelles classiques.

Préconisations

Sur les parcelles sensibles ayant atteint le stade "2-3 feuilles étalées", un traitement mixte oïdium/excoriose voire érinose peut-être réalisé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 6-8kg/ha (dose conseillée)*

Sur les parcelles sans historique oïdium, la protection débute au stade "boutons floraux séparés"

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

MILDIOU

Analyse de risque

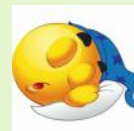
Ni le modèle, ni les observations de laboratoire ne prédisent une maturité des oeufs imminente.

Préconisations

Aucun traitement n'est à prévoir

Alternative

Mise en œuvre de la prophylaxie

**A retenir**

Les oeufs d'hiver ne sont pas mûrs. Ils se reposent jusqu'à la fin du mois d'avril.

ESCARGOTS

Analyse de risque

Observations

Les premiers individus sont montés dans les souches, il y a 4 semaines mais les populations montent encore. Le pic de piégeage a été observé le 13 mars.

A retenir

Dernière limite pour la mise en oeuvre ou le renouvellement des appâts.

Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Plus les granulés sont mis tôt, plus ils sont efficaces. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche.

* *Sluxx HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)*

* *Metarex TDS/Xenon Pro/Agrilimace EVO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée)*

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol d'Eulia est en cours : environ 80 adultes ont été piégés cette semaine.

Eudémis : pas de capture. Le début de vol semble imminent.

Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Mise en place et relevés des pièges.

ERINOSE

Analyse de risque



Symptômes

Formation de boursouflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Des symptômes sont déjà observés sur des parcelles précoces.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés dès maintenant et peuvent être couplés avec la lutte contre l'excoriose.

* *Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)*

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Coupler les interventions érirose/excoriose.

ACARIOSE

Analyse de risque

**Observations**

L'acarirose se manifeste par des blocages de végétation. Les jeunes pousses apparaissent alors comme rabougries. Elle se manifeste très souvent sur des plantiers.

Conditions de développement

Les attaques d'acarirose au printemps sont très localisées et favorisées par des conditions froides au débourrement. Une forte attaque peut engendrer des retards de végétation et de maturité.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention. Il faut être vigilant sur les plantiers.

Préconisations

Les parcelles fortement attaquées lors de la campagne précédente doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. Si nécessaire, l'application doit être ciblée dès maintenant.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20 kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Attention, vérifiez l'homologation spécialité commerciale par spécialité commerciale.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

Les produits avec l'ancien étiquetage doivent être utilisés au plus tard le 1er juin 2017.

En annexe, vous trouverez :

* la liste des produits de biocontrôle (dernière mise à jour)

Prochain bulletin le 19 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les recommandations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les recommandations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

